



**LISTE DES DÉCISIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE
07 MAI 2018 À 08H00 – HÔTEL DE VILLE DE TOURNAI**

Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la dernière séance.

Point 2. Audit de fonctionnement - présentation du rapport

Le rapport est présenté en séance.

Point 3. Paiement des factures

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le paiement des factures.

Point 4. Reporting budgétaire

À l'unanimité, le Collège de Zone décide le reporting budgétaire présenté en séance.

Point 5. Représentation de la Zone de Secours en justice - Dossier de prévention

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la représentation de la Zone en justice dans le cadre d'un dossier relatif à un rapport de prévention.

Point 6. Demande de prise en charge de travaux d'entretien et de mise en conformité des portes sectionnelles de plusieurs casernes par les communes

Ce point est retiré.

Point 7. Approbation des conditions - Acquisition d'un banc de calibrage pour les détecteurs de gaz

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de prendre acte de l'attribution du marché « Acquisition d'un banc de calibrage pour les détecteurs de gaz » au soumissionnaire ayant remis l'offre la plus basse.

Point 8. Acquisition de bouteilles à air comprimé pour les ARI via le marché du ministère

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'acquisition de 50 bouteilles à air comprimé pour les ARI sur le marché du ministère.

Point 9. Approbation de l'attribution - Réalisation du stripping sur trois nouvelles ambulances

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de prendre acte de l'attribution du marché « Réalisation du stripping sur trois nouvelles ambulances » au soumissionnaire ayant remis l'offre la plus basse.

Point 10. Approbation de l'attribution - Acquisition d'un groupe hydraulique Holmatro

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de prendre acte de l'attribution du marché « Acquisition d'un groupe hydraulique Holmatro » au soumissionnaire ayant remis l'offre la plus basse.

Point 11. Ratification des bons de commande.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la ratification des bons de commande.

Point 12. Cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel opérationnel professionnel

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de refuser le cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel opérationnel professionnel de la Zone de Secours.

Point 13. Procédure de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires - rectifications

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de rectifier le PV du jury de la procédure de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, et le classement qui en découle, ainsi que d'arrêter la liste des lauréats versés par ordre de classement dans la réserve de recrutement.

Point 14. Procédure de recrutement de deux membres du personnel administratif

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de valider le classement des membres du jury et de valider la réserve de recrutement dans le cadre du recrutement de deux agents administratifs pour le service des ressources humaines.

Point 15. Procédure de promotion d'un membre du personnel professionnel au grade de lieutenant

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le lancement d'une procédure de promotion d'un membre du personnel au grade de lieutenant professionnel.

Point 16. Fin de stage de professionnalisation et nomination de sapeur-pompier professionnel

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la fin de stage et la nomination par professionnalisation d'un membre du personnel au grade de sapeur-pompier professionnel.

Point 17. Suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire.

Point 18. Adaptation de l'horaire de travail d'un membre du personnel opérationnel professionnel

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'adaptation de l'horaire de travail d'un membre du personnel professionnel.

Point 19. Congé préalable à la pension

À l'unanimité, sur base du rapport de la commission de fin de carrière, le Collège de Zone décide d'octroyer le congé préalable à la pension à un membre du personnel opérationnel.

Point 20. Congé préalable à la pension

À l'unanimité, sur base du rapport de la commission de fin de carrière, le Collège de Zone décide d'octroyer le congé préalable à la pension à un membre du personnel opérationnel.

Point 21. Congé préalable à la pension

À l'unanimité, sur base du rapport de la commission de fin de carrière, le Collège de Zone décide d'octroyer le congé préalable à la pension à un membre du personnel opérationnel.

Point 22. Congé préalable à la pension

À l'unanimité, sur base du rapport de la commission de fin de carrière, le Collège de Zone décide d'octroyer le congé préalable à la pension à un membre du personnel opérationnel.

Point 23. Démission volontaire d'un membre du personnel volontaire

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission volontaire d'un membre du personnel volontaire.

Point 24. Démission volontaire d'un membre du personnel volontaire

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission volontaire d'un membre du personnel volontaire.

Point 25. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire qui n'a pas repris ses fonctions à la fin de sa période de suspension de nomination.

Point 26. Démission d'office d'un membre du personnel ambulancier non-pompier.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'office d'un membre du personnel ambulancier non-pompier volontaire, qui ne remplit plus les conditions de nomination.

Point 27. Démission d'un membre du personnel administratif

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un agent administratif.

Point 28. Modification de la délibération prise par le Collège de Zone en séance du 16 octobre 2017 relative à la démission d'un membre du personnel volontaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de rectifier la délibération relative à la démission d'un membre du personnel volontaire et de lui accorder la démission honorable.

Point 29. Assistance en justice d'un membre du personnel

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de demander de plus amples informations afin de pouvoir statuer lors d'une prochaine séance.

Point 30. Assistance en justice d'un membre du personnel

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de demander de plus amples informations afin de pouvoir statuer lors d'une prochaine séance.

Point 31. Allocation pour diplôme

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi de l'allocation pour diplôme à un membre du personnel opérationnel.

Point 32. Allocation pour diplôme

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi de l'allocation pour diplôme à un membre du personnel opérationnel.

Point 33. Allocation pour diplôme

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi de l'allocation pour diplôme à un membre du personnel opérationnel.

Point 34. Allocation pour diplôme

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi de l'allocation pour diplôme à un membre du personnel opérationnel.

Point 35. Ancienneté pécuniaire acquise de plein droit

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'acter l'ancienneté pécuniaire acquise de plein droit par un membre du personnel opérationnel professionnel.

Point 36. Changement de statut pécuniaire

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la demande de passage au statut pécuniaire zonal d'un membre du personnel opérationnel volontaire.

Point 37. Engagement d'étudiants jobistes

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'engagement de cinq étudiants pour assurer la charge de travail et la continuité des services de la zone pendant la période des congés d'été.

Point 38. Consolidation d'accidents du travail pour les incapacités de moins de 30 jours

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la consolidation des accidents du travail sans incapacité permanente et de notifier cette décision aux membres du personnel concernés par envoi recommandé.

Pour le Collège de Zone,



Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone



Olivier LOWAGIE
Commandant de Zone



Paul-Olivier DELANNOIS
Président de Zone

